

# Boëme Patrimoine lance un jeu mensuel



Bernard Germon et Arnaud Louis, entourés de membres de l'association Boëme Patrimoine, ont posé l'urne sur l'une des tables du Café de la Boëme.

Photo CL

**Aujourd'hui, nous allons lancer le jeu que nous avons décidé de proposer aux enfants de la commune, dans le cadre de notre fête ayant pour thème Mouthiers des années 50. Chaque mois, avec la complicité des commerçants de la commune que nous avons rencontrés, une urne sera mise dans un magasin différent et il sera possible de poser les bulletins permettant de répondre à une question que nous aurons posée. Ce mois, la question est la suivante: Qu'est-ce qu'une cassotte? Les bulletins ont été déposés à l'école et au commerce du mois», explique Bernard Germon, président de l'association Boëme Patrimoine.**

Ces précisions étaient données à l'occasion de la réunion de l'association qui se déroulait mardi dernier. Chaque mois, jusqu'à la fête

qui se déroulera le dimanche 15 octobre, les bonnes réponses donneront lieu à distribution de bonbons. L'un des bulletins gagnants sera tiré au sort, pour être récompensé par un lot. Pour le mois de février, il s'agira de l'un des albums de la série «La nef des fous», du dessinateur Turf qui vient d'exposer à la MJC Jules-Berry. L'urne en bois qui, elle-même date des années 50, est placée pour février au Café de la Boëme, chez Arnaud Louis. Les deux premiers bulletins, déjà remplis, y ont été déposés.

Au cours de la réunion, différents aspects de la préparation de la fête ont été évoqués, et des anecdotes ont été recueillies, concernant certains des 70 anciens commerces de Moutiers des années 50: la fête promet des moments savoureux.